



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU 21^{ème} RAPIDE DE BESANCON

Article 1 : Le tournoi est organisé par le club Besançon, Tour Prends Garde !, représenté par son président Clément FREDERIC, et se déroule à la Maison de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux, 1 Avenue Ducat 25000 BESANCON.

Article 2 : Cet open est homologué par la FFE sous le numéro 69281. Les résultats seront pris en compte pour le classement Elo Rapide FIDE de décembre 2025.

Article 3 : L'arbitre principal du tournoi est Benoît NOYELLES, Arbitre Fédéral Open 2 agréé FIDE.

Article 4 : Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale des Echecs (FIDE), telles qu'adoptées au 93^{ème} congrès de la FIDE, et en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023. L'article A4 des règles du jeu en compétition ne s'applique pas, mais l'article A5 s'applique. Les appariements sont réalisés au système Suisse intégral à l'aide du logiciel Papi. Le tournoi comporte 9 rondes.

Article 5 : Inscription et pointage. Inscription par e-mail auprès de l'arbitre ou lors du pointage. Le pointage a lieu le mardi 11 novembre 2025 de 9 h à 9 h 30. Tarifs : adultes : 14 € jeunes : 7 € (gratuit pour les jeunes du club). Gratuit pour les MI et GMI. Seuls les joueurs qui se seront présentés au pointage seront appariés à la 1^{ere} ronde.

Article 6 : Horaires : le tournoi se déroule intégralement le 11 novembre 2025.

- Ronde 1 : 9h40
- Ronde 2 : 10h25
- Ronde 3 : 11h05
- Ronde 4 : 11h45
- Ronde 5 : 14h00
- Ronde 6 : 14h40
- Ronde 7 : 15h20
- Ronde 8 : 16h00
- Ronde 9 : 16h40

Remise des prix à partir de 17h30.

Article 7 : Cadence, déroulement de la partie et comportement des joueurs :

- Cadence : 12 minutes + 3 secondes par coup pendant toute la partie (Fischer).
- Les joueurs doivent être licenciés A ou B.
- Les règles de jeu sont celles de la FIDE.
- La partie est perdue par forfait après 10 minutes de retard.
- Le vainqueur, ou le conducteur des Blancs en cas de nulle, vient annoncer les résultats à l'arbitre dès que la partie est finie.
- Le joueur se gardera de toute discussion ou lecture suspecte.

- Il est interdit à un joueur d'apporter un quelconque appareil électronique non spécifiquement autorisé par l'arbitre dans la salle de jeu, à moins que l'appareil en question ne soit complètement éteint (ni vibreur, ni mode avion) et rangé dans un sac fermé que le joueur ne sera pas autorisé à transporter avec lui lors de ses déplacements, y compris à la buvette ou aux toilettes. Tout joueur contrevenant à ce point de règlement perdra sa partie immédiatement, son adversaire étant déclaré gagnant. Ceci s'applique notamment en cas de sonnerie de téléphone.
- Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'issue d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 9 : Classement et prix

- Le classement est établi par l'addition des points marqués.
- Les départages utilisés sont, dans l'ordre : le Buchholz tronqué, puis la performance.
- 100 % des droits d'inscription seront reversés en prix.
- Le premier prix est de 100 Euros. Les autres prix seront affichés avec les appariements de la Ronde 5. Les prix sont attribués à la place. Ils ne sont ni partagés ni cumulables. Les lauréats absents lors de la cérémonie de remise des prix renoncent à leur récompense.
- Ce tournoi sert de support aux championnats de rapide du Doubs et de Franche-Comté.

Les joueurs, en s'inscrivant à ce tournoi, acceptent le règlement intérieur, sans restriction.

L'organisateur
Clément FREDERIC

l'arbitre principal
Benoît NOYELLES